



MAÎTRISER LA RÉGLEMENTATION INCENDIE DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP) – INCO2

(Type de bâtiments concernés : ERP)

Les établissements recevant du public font l'objet de dispositions spécifiques à respecter vis-à-vis de la sécurité incendie, définies dans le Règlement de sécurité. Leur application peut être complexe, notamment dans les bâtiments existants.

Sécurité incendie



PROGRAMME

Le feu et ses conséquences

- Théorie du feu
- Définition du pouvoir, potentiel et charges calorifiques
- La fumée et ses dangers
- Propagation du feu

Le comportement au feu

- La résistance et la réaction au feu

Le rôle et les responsabilités des acteurs de la prévention

- Obligations des propriétaires et des chefs d'établissement
- Rôle et mission du service de sécurité
- Les autres acteurs : rôles et missions

L'organisation générale de la réglementation

- Contenu général et hiérarchie des textes
- Présentation des liaisons entre les différents textes

Le classement des établissements

- Classement d'un ERP
- Groupements d'établissements
- Calcul d'effectif

Les dispositions constructives et techniques



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les mécanismes du feu
- Connaître le rôle et les responsabilités des différents acteurs de la prévention
- Appréhender les grands principes de la prévention incendie
- Connaître la classification des bâtiments
- Connaître les dispositions générales et particulières du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (ERP)
- Connaître les liens entre accessibilité PSH et sécurité incendie



PUBLIC CONCERNÉ

Les architectes

Les bureaux d'études techniques

Les services techniques

Les maîtres d'ouvrage



DURÉE

14 heures de formation

• Implantation, construction, dégagements, désenfumage, installations techniques, moyens de secours et contrôles réglementaires

Liens entre la sécurité incendie et l'accessibilité des personnes en situation de handicap

- L'article GN8
- Les solutions techniques

Étude de cas

• Étude de cas concret portant sur la mise en sécurité incendie d'un ERP du 1er groupe.



Pour tout renseignements
 contactez le **04 86 80 19 60**
 ou par e-mail à **formations@batisafe.fr**

Votre interlocutrice formations dédiée
Clémence CARRAZ

Référente administrative, pédagogique et accessibilité PSH

Délai d'accès à la formation



N.B. : Taux d'abandon 0 %

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire pour participer à nos formations.

Moyens humains	Moyens techniques	Évaluation
Fort d'une expérience de terrain nos formateurs sont confrontés aux différents aspects techniques et réglementaires dans leur projet, ce qui permet de transmettre leur savoir acquis au cours de ceci. Votre référente administrative est l'interlocuteur unique pour une gestion et un suivi optimum de vos dossiers.	Cours interactif en vidéo projection, documentation adaptée au niveau à partir de la réglementation en vigueur, études de cas issues de situations réelles avec ou non le matériel spécifique, matériels de travail collaboratif, locaux fonctionnels et un espace de pause.	Un QCM pour évaluer les connaissances des stagiaires sur le sujet sera remis avant et après la formation afin de mesurer l'évolution des compétences acquises au cours de la session.

Toutes nos formations inter-entreprise sont accessibles aux personnes en situation de handicap (pour les formations à Lyon et Paris, nous louons des salles accessibles aux PSH). Concernant les formations intra-entreprise, l'employeur se doit d'avoir un lieu adapté pour accueillir la formation de ses salariés en situation de handicap.



Nos tarifs

À distance		
Intra / Inter	Durée (jour)	Tarif (€ HT)
Inter	1 jour	600 € HT
Inter	2 jours	1 000 € HT
Intra	sur demande	

Présentiel

Intra / Inter	Durée (jour)	Tarif (€ HT)
Inter	1 jour	850 € HT
Inter	2 jours	1 300 € HT
Intra	sur demande	

37
formations

569
personnes formées
en 2024

8,7/10
de satisfaction
en 2024